

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 6

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Solennel, le facteur ouvrit l'enveloppe, déplia la feuille et lut :

• La présente, ma bonne mère, est pour vous informer que je désire me marier.

• Je m'ennuie d'être seul, de n'avoir pas un cœur qui me comprenne et me réponde quand je suis triste et regrette le pays, ce qui m'arrive quelquefois.

• Il y a, dans la maison que j'habite, une orpheline si jolie que je n'ai pu la voir sans être pénétré d'amour.

• Je sais bien, ma chère mère, que vous avez toujours souhaité me voir épouser une fille de chez nous, et j'avais aussi pensé qu'il en serait ainsi, mais on n'est pas maître de ces choses-là !

• Et comme Madeleine, — c'est le nom de celle que j'aime, — comme Madeleine n'est pas seulement jolie, qu'elle est sage et laborieuse aussi, qu'elle n'a pas eu de bonheur dans l'existence et vous bénira avec moi tous les jours de notre vie de lui avoir permis de vous appeler sa mère, je compte donc, maman, que vous ne voudrez pas faire de peine à votre Hervé, à votre gars, que vous serez bonne et que vous direz oui... »

— Jamais ! cria la veuve qui se dressa, incapable d'en supporter davantage ; jamais !...

— Pourtant, objecta le facteur, si Hervé veut l'épouser, vous ne pourrez pas l'en empêcher...

— Je... ne pourrai pas ? bégaya Corentine suffoquée ; tu dis que je ne... pourrais pas l'en empêcher ?...

— Non : il y a la loi...

— La loi ? rééta-t-elle, comme une égarée : qu'elle loi ?...

— Dame ! je ne sais pas bien, moi !... Mais, pour sûr, il y a dans la loi que, quand un enfant est majeur, il a le droit de se marier à sa fantaisie, moyennant un acte qu'il fait présenter aux parents... Demandez à M. le Maire, il vous expliquera ça mieux que moi... C'est arrivé de même pour Mariannic... vous vous rappelez ?... la fille des Le Goven...

Corentine ne l'écoutait plus.

Elle courait sur la route...

Une colère la soulevait, la portait vers la mairie, où l'instituteur, qui remplissait les fonctions de secrétaire, dès qu'il eut compris ce dont il s'agissait, confirma, en les développant, les assertions du facteur.

Alors, quand elle se fut rendu compte de cette chose, pour elle monstreuse, Corentine, écrasée, baissa la tête.

— Je ne veux pas qu'il me force ! fit-elle ; je le connais, il ne cédera pas !...

Et elle donna son consentement sur papier timbré, en chargeant le secrétaire de signifier à Hervé Malhouët qu'elle n'avait plus d'enfant.

(A suivre.)



Carnet du paysan

Encore les abeilles. — Les taupes. —
Elevage du poulain.

C'est depuis le commencement de mars jusqu'à la fin d'avril, jusqu'à fin de mai pour les régions montagneuses, que la pourriture du couvain est surtout à craindre, parce que, à cette époque de l'année, les bonnes ruches contiennent un nombreux couvain, qui va s'augmentant chaque jour ; et parce que c'est en mars, avril et mai que les re-

tours de froids prolongés sont surtout à redouter. Un abaissement subit de température de peu de durée n'offre que peu de danger pour les ruches, et presque chaque année l'on voit se succéder les « bises de mars », les « giboulées d'avril », sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour les ruches bien closes. Mais le danger devient menaçant lorsqu'un froid prolongé survient après une longue série de beaux jours.

La *Revue populaire* décrit ainsi ce qui se passe dans l'intérieur d'une colonie d'abeilles à la fin d'un hiver doux.

Encouragée par la douceur de la température, la reine a commencé sa ponte en février, quelquefois même à la fin de janvier ; les abeilles vont butiner sur les premières fleurs printanières et rapportent déjà des quantités de pollen. Cette récolte coûte la vie à bien des pauvrettes qui, surprises par la fraîcheur des dernières heures du jour, succombent souvent sur la fleur même dont elles dépouillaient les étamines. — Le temps continue à être beau, le soleil brille dans tout son éclat ; les fleurs s'épanouissent de toutes parts ; les bourgeons des arbres fruitiers se mettent en mouvement : c'est le printemps. La ponte de la reine prend des proportions considérables ; deux, trois gâteaux sont remplis de couvain ; puis un quatrième est envahi à son tour, puis un cinquième ; à mesure que la reine avance, les abeilles nettoient les rayons, visitent les cellules propres à recevoir le couvain ; à ce moment, des milliers d'œufs ont été pondus et des milliers de vers de toutes dimensions sont élevés par les actives ouvrières, sans cesse occupées à donner aux jeunes larves une bouillie composée d'eau, de pollen et de miel. Mais tout ce couvain, qui dans un mois fournira de beaux essaims, va courir un grand danger. Tout à coup, le ciel se couvre ; de sombres nuages surgissent à l'horizon ; un vent glacé du Nord vient fondre sur la contrée où déjà l'on croyait au printemps, et la neige vient recouvrir les pauvres fleurettes des jardins et des prairies. Il gèle. L'hiver est revenu. Les abeilles, surprises par ce brusque retour de froid, se concentrent d'ordinaire sur le devant de la ruche, entre les gâteaux les plus remplis de couvain ; elles sont forcées, en reculant devant le froid et se servant pour garder leur chaleur, d'abandonner presque toutes les larves élevées dans les cellules des gâteaux excentriques ; mais dans leur retraite, l'œuf ou le temps de détruire les derniers œufs pondus par la reine dans ces gâteaux : elles ont même sacrifié quelques jeunes larves qui ne pourraient venir à bien sans secours. Quant au couvain operculé, celui qui est à l'état de chrysalide, on l'abandonne aussi momentanément. Si la ruche est chaude, si les abeilles sont nombreuses, il a des chances d'échapper, car il peut supporter pendant quelque temps un léger abaissement dans la température qui l'environne. A plusieurs reprises, des abeilles se présentent, l'air inquiet et pressé, à la porte de leur ruche ; mais elles sont contraintes par le froid à rétrograder ; toutes leurs tentatives de sortir sont vaines. Que voudraient-elles donc ? Du miel, elles en ont encore en abondance. Du pollen, leurs cellules en sont bien approvisionnées. Ce qu'il leur faut maintenant, ce dont elles vont avoir un besoin urgent, c'est de l'eau. Il en faut à tout prix, sinon... Mais, ô bonheur, le ciel s'éclaircit : après trois ou quatre jours de froid, un vent doux amène un dégel rapide ; les fleurs brillent de nouveau dans les jardins et les prairies, les oi-

seaux reprennent leurs chants joyeux, et les ruches sont enveloppées d'un essaim bourdonnant de gaies abeilles. Elles ont échappé au danger ; si quelques larves ont péri, leurs petits cadavres seront promptement enlevés, et dans quelques heures il n'y paraîtra plus.

Mais si le froid se prolonge au-delà de trois ou quatre jours, les ruches courront un grand danger si on ne les surveille quotidiennement. Mais l'on peut parer à ce danger et les apiculteurs intelligents le savent bien.

* * *

Voici venir les manœuvres souterraines de la taupe, et les commerçants de peau qui sert à faire des fourrures noires sont aux aguets. Il y a des gens qui prétendent que la taupe serait nuisible aux cultures. Rien n'est plus erroné. La taupe est, au contraire, d'essence utile, puisqu'elle se nourrit exclusivement de vers de larves, hannetons et autres. On accuse bien la taupe de couper quelques racines en creusant ses galeries souterraines, et de faire des amas de terre, désignés sous le nom de taupinières, qui empêchent de faucher facilement les prairies.

Beaucoup de personnes se figurent que les taupinières indiquent la demeure de l'animal. Ces amas de terre sont formés par ce que rejette le petit animal pour construire ses galeries, au milieu desquelles est ménagée une chambre, arrondie en forme de bouteille et rembourrée de mousse et d'herbe. Les taupinières, on peut aisément les répandre, les faire disparaître.

A la vérité, les inconvénients qui résulteraient de l'habitation des taupes dans un champ sont largement compensés par les services rendus. Le célèbre naturaliste Carl Vogt disait avoir vu souvent les jardiniers avisés employer la taupe pour détruire les vers blancs : Ils donnent volontiers quelques sous pour une taupe vivante, qu'ils placent dans un champ ravagé, et ils ne reculent pas devant la peine de suivre chaque jour les taupinières, de les fouler, de les étendre au râteau, et, enfin, de reprendre la taupe sitôt qu'elle a fait sa tâche.

* * *

Lorsqu'on est dans l'obligation d'élever un poulain avec du lait de vache, il faut s'attacher à toujours lui tenir le ventre bien libre. Il faut se procurer du lait qui provienne toujours de la même bête et il est indispensable en outre qu'elle ait mis bas récemment. Il faut diluer le lait d'un quart de son volume d'eau, l'adoucir avec du sucre et le donner toujours à la température du sang. On donne à boire au poulain six fois en vingt-quatre heures pendant les trois premiers mois. On doit s'attacher à ne pas lui donner trop de lait. L'excès de nourriture est plus dangereux que la diète. A mesure que le poulain grandit, on ajoute plus d'eau au lait. On lui donne des bouillies en faisant cuire des fèves ou des pois dont on enlève la peau et qu'on passe à travers une passoire. On réduit aussi en gelée de la farine de lin et du son qu'on fait cuire de la même façon. Ce sont les deux meilleurs aliments pour les poulains sans mère.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Comme ç'à tot pien de noi a tot de mai bâne, i ne serò allay rolay pai le pays po aipare des

nouvelles ai raicontay ; ai fâ qui me raipeleuche des tchoses qui sais dje voici belle heure.

Citêci s'a péçay à temps vou les gros Prussiens aiprés lai diere se payannint dain lai belle Alsace. Un de ces gros casque-à-mèche visitait le pays entre Mulhouse ai peu Strassbourg. A l'entré par hasard dain enne tchappelle que les dgens di pays aivint en grande vénération. Dain lai tchappelle enne paysainne prayait bin dévotement devant l'âtay de la Ste-Vierge, sain s'ocupay des dgens qu'entrint dain lai tchappelle. Le prussien s'aipreutché de l'âtay ; ai voyé de côté lai statue de lai Vierdge enne petite raite en airdgent pendu en enne tchinnaite aichebin en airdgent. Tot écami, ai demaîndé en cte fanne : Qu'ace que cte raite entchinnaie li signifie ? I n'ai djemais vu çoli entchiennay des raites. Lai fanne raiconté que, ai iaivait bien des annaies, lai contraie était aivu infestay pai enne invasion de raites que dévouerint totes les récoltes. C'était lai famine qu'airivait. Alors les dgens de lai paroisse proméchennent in don en la Ste-Vierge si elle les délivrait de ci fléau, de ces pogeons de raites. Ai se botainnent ai prayie sérieusement, ai peu feunent exauçay. Ai pieuvé tras ou quatre semaines sain râtay ai peu totes ces bêtates feunent noyie. C'â po çoli, en souvenir de cte délivrance des raites que lai commune fesé botay tchu l'âtay cte raite en airdgent. Vos comprentes mitenaint ça que çoli veut dire ? — L'employé prussien raivisé sérieusement cte fanne ai peu iy dié : Quoi, vos êtes inco che bête que çoli dain vote velaidge po craire que ç'â ai case de cte raite en airdgent pendu ci que les âtres sont crevay ? — Moi, craire çoli, réponçé lai fanne, oh nani, Monsieur, i ne le crais pe ; si i le crayô, ai ié belle heure qu'i airô fait ai faire in prussien en airdgent po le pendre de côté cte raite. — L'employé n'en voié pe oîu de pu ; ai paitché en djuraint en allemand contre ces papistes, ces cagots d'Alsace.

Stu que n' âpe de bos.

Petites recettes

Gâteau de sable. — Lavez une demi-livre de beurre dans de l'eau tiède ; quand il sera amolli, mettez-le dans un mortier et avec le pilon, incorporez dans le beurre une livre de sucre, ajoutez peu à peu une livre de fleur de farine, douze jaunes d'œufs crus et une poignée de fleurs d'orange pralinée et écrasée préalablement. Fouettez six blancs d'œufs et incorporez les avec l'appareil ; beurrez une tourtière, versez-y le gâteau et faites cuire au four ou sous le four de campagne.

Si le gâteau est bien fait, il devra, quand il sera froid, tomber en sable, dans la bouche, en le mangeant.

Eau de lavande. — On fabrique une excellente eau de toilette en faisant macérer 60 grammes de fleurs fraîches de lavande dans un litre d'alcool à 32°.

Filter avant de s'en servir.

Passe-temps

— 0 —

Solutions pour le numéro du 4 février 1906 :

Devinettes : La première : C'est que l'un est un potentat et l'autre un tâte en pot.

La deuxième : Celui qui les a toutes perdues.

La troisième : Quinze minutes, car ce travail serait l'affaire d'un cardeur.

La quatrième : Quand on est enrhumé, car alors on est sûr d'avoir de l'atout (*la toux*.)

Charades : 1^{re} le mot est : *Mur-mure.*

2^e « *Vol-tige.*

Rébus : Premier rébus : Aimez afin que l'on vous aime.

Deuxième rébus : Bien souvent un soupir naît d'un souvenir.

ENIGMES

Je suis de bigarre figure,
Sans pieds, sans mains, courbé, bossu,
Et je dois beaucoup plus à l'art qu'à la nature.
L'honneur d'être partout reçu.

Je rends le cœur sensible et tendre.
Je meus les passions, je charme les ennuis,
Je parle, tout mort que je suis ;
Mais on aurait peine à m'entendre

Ou je m'expliquerais très mal,
Sans le secours d'un animal.

On m'aime masculin ; féminin, je fais fuir.
Si dans le second cas on me fait guerre à mort,
Au moins dans le premier, bien plus doux est
mon sort,
Je sais vous rendre aimable et vous faire plaisir.

Curiosités alphabétiques :

1. Quelles sont les lettres les moins spirituelles ?
2. « les plus laborieuses ?
3. « qu'on ne voit que par morceaux ?

Etat civil

PORRENTROY

Mois de janvier 1906.

Naissances.

Du 1^{er}. Fluckiger Emile Paul, fils de Emile, aiguilleur aux C. F. F. de Rohrbach, et de Julia née Lièvre. — Du 6. Fluckiger Edouard Henri, fils de Samuel, employé aux C. F. F. de Aussy, et de Rosine née Neukomm. — Du 13. Raaf Rosa Emélie, fille de Gottlob, boulanger, de Nagold, Wurtemberg, et de Rosine née Lude. — Du 15. Verveliet Vital, fils de Julie, de Wachtebeke (Belgique). — Du 15. Rivier Marc, fils de Emile Théodore, pasteur, de Lausanne et d'Aubonne et de Genève, et de Annie née Rose. — Du 16. Riche Jean Jacques Louis, fils de Louis, représentant de commerce, de la Ferrière sous Jougne (France) et de Aline Emélie née Fallot. — Du 18. Nicolet Georges Henri, fils d'Arnold, horloger, de Mont-Tramelan, et de Eugénie née Thierry. — Du 20. Stauffer Lucie Bertha, fille de Louis, cordonnier, de Saffern, et de Bertha née Perret. — Du 23. Beuglet Blanche Yvonne Jeanne, fille d'Alphonse, aubergiste, de Courrendlin, et de Jeanne née Brillouin. — Du 25. Piller fils mort né d'Alfred, horloger, de Porrentruy, et de Léona née Monnat. — Du 31. Bœsch Louis Frédéric, fils de Louis, peintre en cadrans, de Stein, de St-Gall, et de Ida née Choulat.

Mariages.

Du 25. Fierobe Alphonse Célestin, représentant de commerce, de St-Brais, et de Marie Lièvre, horlogère, de Fontenais. — Du 26. Piquerez Gustave, domestique, de Epiquez, et Amélie Erhardt, sage-femme, de Delle. — Du 27. Villard Abel, horloger, de Cornol, et Julia Bregnard, de Bonfol. — Du 30. Salomon Emile, manœuvre, aux C. F. F. de Chevenez, et Julia Dominé, tisseuse, de Courchapoix.

Décès.

Du 1^{er} Passadori Elina, fille de Ambroise, de Muntegrino, Italie, née en 1905. — Du 2. Gramatte Lina Marceline née Joly, ménagère, de Bonfol, née en 1859. — Du 3. Moine Joseph, fils de Fidélia, de Montignez, née en 1891. — Du 6. Reusser Auguste, cultivateur, de Eriz, né en 1867. — Du 7. Chevillat François, épicière, de St-Ursanne, né en 1839. — Du 9. Dietlin Anne née Fleury, de Lœwenbourg, née en 1822. — Du 18. Fallat Constant, journaliste, de Bonfol, né en 1889. — Du 20. Quelain Caroline, domestique, de Courtemaiche, née en 1849. — Du 25. Piller, fils mort né d'Alfred, de Porrentruy. — Du 30. Dupasquier Antoinette née Dinot, de Bulle, née en 1815.

Extraits de la Feuille officielle

Mise au concours

La place de cantonnier sur la route *St-Brais-Saulcy*, (750 fr. de traitement. S'inscrire au secrétariat de préfecture de Delémont jusqu'au 12 février en y déposant la demande et les certificats exigés.

La place de cantonnier sur la route de Lajoux à Saulcy et de Lajoux La Combe (780 fr. de traitement). Se faire inscrire au secrétariat de la préfecture de Moutier jusqu'au 14 février.

Convocations d'assemblées

Alle. — Le 18 à midi, pour voter le budget, passer les comptes, décider si la place de régent de la classe moyenne sera mise au concours, et si la commune veut fournir le matériel scolaire gratuit, s'occuper de l'installation de reverbères et discuter la création d'une fabrique d'horlogerie et éventuellement voter une prise d'actions.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires pour décider la prise des taupes, nommer la commission des chemins et voir si l'on nommera un garde-champêtre.

Beurnevésain. — Le 18, à 12 1/2 h., pour statuer sur la démission d'un conseiller et sur une dette de 200 francs.

Bassecourt. — Le samedi 17, à 8 h. du soir, pour voter le budget, nommer les vérificateurs et décider si l'on prendra les taupes.

— Immédiatement après, réunion des propriétaires de bétail pour décider une caisse d'assurance du bétail.

Boécourt. Le 11, après l'office, pour s'occuper des réparations aux fontaines de Séprais, de la création d'une seconde classe d'ouvrages, fixer le prix de terrains vendus, nommer des vérificateurs de comptes.

— De suite après, assemblée bourgeoise pour nommer les vérificateurs et décider la prise des taupes.

Chevez. — Le 18, à 12 h., pour voter le budget et ratifier un achat et un échange de terrains.

Montenol. — Le 18, à 2 h., pour passer les comptes et adjuger le façonnage du bois des écoles.

Rossemaison. — Le 11, à 1 1/2 h., pour nommer un receveur, s'occuper de la groise pour les chemins et statuer sur une demande de bon de jouissance.

Petite poste

— 0 —

M. J. J. les Bois. — Ne trouvons pas convenable de publier votre lettre patoise.

A un inconnu de Chevenez. — Ne trouvons pas convenable de publier votre lettre patoise.

La Rédaction.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.